



**HAL**  
open science

## Typologie de la déflexivité

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

| Didier Bottineau. Typologie de la déflexivité. *Langages*, 2010, 2 (178), pp.89-113. halshs-00656282

**HAL Id: halshs-00656282**

**<https://shs.hal.science/halshs-00656282>**

Submitted on 3 Jan 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Typologie de la déflexivité

Didier Bottineau

CNRS, UMR 7114 MoDyCo, Université Paris Ouest Nanterre – La Défense

Le concept guillaumien de la déflexivité a fait l'objet de deux acceptions :

- *acception étroite spécialisée* : l'apparition en diachronie d'un mot autonome, l'article, pour le traitement explicite et anticipé de l'extensité nominale ;
- *acception large généraliste* : l'apparition en diachronie d'un marqueur autonome pour le traitement explicite d'un paramètre grammatical particulier extrait du mot lexical qui le suit.

Cet élargissement a permis le recrutement par cette catégorie de nouveaux membres tels que la préposition, le pronom personnel et l'auxiliaire, voire la conjonction, marqueur anticipatif de nominalisation concurrent par rapport aux formes de nominalisation verbales lexicales et syntagmatiques (infinitif roman, gérondif anglais). Guillaume a appréhendé le mécanisme de la déflexivité à travers l'une de ses manifestations, l'article, comme il l'avait fait pour le principe du temps opératif (TO) et sa topologie cinématique, le tenseur binaire radical (TBR), découvert en l'espèce de l'article<sup>1</sup>, développé via le verbe<sup>2</sup> (la chronogenèse), puis généralisé à tous les systèmes de langue (théorie du mot, système de la personne, voix et aspect, etc.) et à la typologie des classes de mots dans les langues et des langues elles-mêmes (la théorie des aires glossogéniques). En dépit de ce parcours intellectuel partagé, la déflexivité n'a pas connu la même fortune, et la question se pose encore aujourd'hui de décider jusqu'où cet outil descriptif peut être érigé en instrument d'analyse théorique utilisable en typologie linguistique. Il se trouve en effet que les deux concepts n'ont pas accédé au même niveau de clarté définitionnelle.

Dans le cas du TO, l'essence du processus postulé est clairement définie : le TO est un temps cognitif postulé, nécessaire à la réélaboration des représentations appréhendables par les formes *de langue*, et ne coïncidant pas avec le temps énonciatif de leur expression linéaire ; et le TBR est une structure abstraite, topologique et cinématique, qui prétend modéliser en termes spatiaux la forme systématique et la hiérarchisation séquentielle des actes de représentations réalisables sur l'axe du temps opératif dans un microsysteme donné *en langue*. De plus, le TBR est phénoménologiquement contraint : cet organisateur cognitif, de forme universel – singulier – universel, se construit analogiquement à partir de l'expérience individuelle du monde phénoménal par le sujet, le « rapport homme-monde » ou « grand face-à-face » (articulation de deux conceptualisations phénoménologiques du rapport sujet / monde : (i) le sujet comme expérient empirique d'un monde matériel vécu comme contenant environnemental ; (ii) le sujet comme expérient théorique d'un monde conceptuel, mentalement intériorisé et construit). Sur cette base, GG a été en mesure de prendre en charge la découverte, le transfert et la généralisation du couple TO/TBR, donnant à la psychomécanique l'envergure qu'on lui connaît. La tâche des disciples a essentiellement consisté à étoffer les instanciations du schéma de base par de nouveaux systèmes

---

<sup>1</sup> GG 1919.

<sup>2</sup> GG 1929.

(prépositions<sup>3</sup>, conjonctions...) et dans certains cas en discuter le profil (question des « saisies intermédiaires », puis procéder à des révisions structurales approfondies<sup>4</sup>.

La déflexivité, pour sa part, a connu un sort différent. Comme pour le TBR, sa découverte part du système de l'article. Nombre de systèmes sont candidats à une réanalyse dans les termes de la déflexivité, et si GG amorce le transfert hors du domaine nominal (étude de Tollis, ce volume, section 4.2.), les disciples ont diversement prolongé l'entreprise (d'où des écarts définitionnels et acceptionnels, y compris entre les dictionnaires terminologiques), mais de manière relativement marginale (comme en atteste la rareté des occurrences détectables sur internet autres que celles liées au symposium de Lille) ; et l'extrapolation du statut de la déflexivité, tant au plan de la couverture empirique que de la modélisation de sa signification psychomécanique ou cognitive en synchronie et en diachronie, demeure largement à réaliser. La raison en est que la déflexivité se manifeste par l'apparition de formes de langue impliquées dans des opérations de structuration du discours dont la nature n'est compréhensible que dans l'économie du processus d'actualisation de la phrase et de l'expérience de la parole. La présente étude se fixe pour objectif d'amorcer ce travail d'explicitation en recadrant phénoménologiquement la déflexivité relativement à l'expérience de la parole (section 1), en esquissant le statut morpho-sémantique du déflexif (section 2) et sa portée syntaxique en fonction de sa position dans la phrase dans un type linguistique donné (section 3), afin d'aboutir à la formulation de perspectives descriptives et théoriques (section 4).

## **1. La déflexivité, une systématique de la parole ?**

La psychomécanique du langage partage avec le générativisme au moins un objectif<sup>5</sup> : rendre compte des conditions de production de l'énoncé (performance / actualisation du discours) par une architecture mentale dynamique constitutive d'un savoir-faire cognitif (compétence / langue comme systèmes de représentation). Pour Chomsky, la syntaxe n'est pas apprenable par l'expérience (« pauvreté du stimulus », diversité excessive des constructions et instanciations lexicales, etc.), elle s'explique par un module autonome profond et inné (la grammaire universelle) dont s'extraient les manifestations de surface dans les langues de diverses manières selon les générations théoriques successives (transformations, paramétrage etc.). Guillaume répond à la même question autrement : le savoir-faire syntaxique constitutif de la phrase est enregistré au niveau des fragments de discours que le sujet mémorise entre les instances de parole, les mots lexicaux, sous la forme d'un savoir-faire combinatoire préparatoire, l'incidence. On ne connaît pas la syntaxe en langue, on la réinvente à partir d'un ancrage lexical : le couple syntagmatique sujet / prédicat de la phrase en discours comme actualisation des régimes incidencielles précurseurs du nom et du verbe de langue dans les langues romanes<sup>6</sup>, ou le mot-phrase agglutinant dans la théorie des aires. De ce fait, le temps opératif, sorte d'automate cognitif à la Pierre Janet, profilé par le tenseur binaire radical, sous-tend la procédure de reconstruction sémantique d'une catégorie (genèse de l'image-temps pour la systématique verbo-temporelle) et la réacquisition des propriétés formelles et combinatoires propres à la « partie de langue » (théorie du mot et formes vectrices pré-conclusives), toujours en vue de la mise en discours (actualisation). Il en découle une conception géologique de la forme signifiante : le signe grammatical, spécialisé dans la

---

<sup>3</sup> Cervoni 1984, 1990 et 1991.

<sup>4</sup> En particulier le modèle sinusoidal de Toussaint et le trimorphe sémantique de Pottier.

<sup>5</sup> Automate partiellement comparable à celui de Janet 1934.

<sup>6</sup> Bottineau 2010b ; Skrelina 1980 (selon Sabaneeva 2001) observe pour le russe la même analogie entre les propriétés incidencielles de la paire lexicale nom / verbe et du couple propositionnel sujet / prédicat.

capture des étapes des actes de représentation lexicaux, est le reflet d'une tension (système de l'article) ou d'une saisie (modes chronothétiques verbaux).

Or il se trouve que la déflexivité pose problème à ces deux caractéristiques. D'une part, elle relativise sérieusement l'ancrage lexical des précurseurs syntaxiques incidenciers en fournissant des marqueurs délocalisés des processus de relation (personne, détermination, connexions prépositionnelles) et tend à autonomiser la syntaxe par des signifiants grammaticaux de langue. D'autre part, Guillaume a bien perçu que cette délocalisation agit directement sur l'interprétation du sens en créant des phénomènes d'anticipation ; il se démarque ainsi subrepticement de la conception « géologique » du signe, centrée sur le locuteur, au profit d'une conception interactive, recentrée sur le rapport interlocutif. Ceci nécessite une reconstruction phénoménologique de l'expérience de la parole, que l'on résume ici à grands traits<sup>7</sup>.

La parole humaine se manifeste prioritairement sous la forme de l'exophasie, ou parole vocale adressée à un allocutaire : un sujet produit une chaîne d'évènements acoustiques contrôlés et conformes à des modèles sociaux normés (morphèmes, mots) par le biais d'une séquence motrice phonatoire ; un ensemble de gestes articulatoires coordonnés recrute des organes (dents, lèvres, palais) exaptés de fonctions primaires (morsure, succion, mastication...) au profit de fonctions secondaires (frictions, plosions...) fédérées par une intentionnalité unifiée : appliquer des perturbations audibles à l'expiration déviée par la cavité buccale. L'allocutaire perçoit ces actions-événements et les « interprète », créant l'illusion de « décoder un message » (ou de réactiver des gestes mentaux « psychosystématiques » dont les signes géologiques sont la trace « psychosémiologique »). Mais il se trouve aussi que dans l'acte de parole, le locuteur est le premier à percevoir les effets auditifs et tactiles de sa propre motricité : la proprioception est par nature une boucle motri-sensorielle (BMS). En outre, le locuteur ne parle pas que par exophasie, mais aussi par endophasie, le discours verbal intérieur ou « pensée » stricto sensu, à savoir : l'expérience paradoxale consciente d'un rêve éveillé, la projection imaginaire (mais vécue comme réelle) de ce que serait la motricité phonatoire si on la somatisait effectivement, doublée d'une anticipation au moins partielle de ce que serait l'expérience auditive de sa proprioception (avec le rythme, l'intonation, l'intensité). La « pensée » endophasique n'est autre qu'une boucle motri-sensorielle virtualisée par interiorisation ou inhibition et application réflexive du moteur phonatoire de l'interprétation ; le sujet produit lui-même cette motricité et stimule en lui-même l'activation et le bénéfice de ses effets sémantiques. Ceci rend caduque une conception géologique du signe comme trace physique et expressive du mental intérieur occulte, et nécessite une conception interactive réconciliant les dynamiques indissociables des processus corporels et mentaux, dans le cadre des théories de *l'embodiment* (corporéité cognitive / cognition incarnée, issue de la phénoménologie merleau-pontyenne étendue par la théorie de l'autopoïèse et de *l'enaction* de Varela et Maturana)<sup>8</sup>. Pour l'écrit, le texte graphique est la médiation d'une oralité reconstruite par la lecture virtuelle ou vocalisée, toujours comme BMS. Enfin on sait par l'expérimentation que l'allocutaire reconstruit le signal auditif perçu en l'associant à la motricité correspondant à sa production (effet McGurk etc.), ce qui réduit fortement l'altérité des angles phénoménologiques des partenaires interlocutifs ou monologiques impliqués dans l'expérience de l'acte langagier.

Dans tous les cas (endophasie, exophasie, médiophasie), la parole fonctionne comme médiateur corporel de processus mentaux distribués entre soi-même et autrui par les environnements externe (« la situation ») et interne (le corps propre) : parler, c'est co-

---

<sup>7</sup> Bottineau 2006, 2008 et 2010c.

<sup>8</sup> Maturana 1978 ; Varela, Maturana & Rosch 1993. Pour une présentation récente de l'enaction à l'heure actuelle cf. Pénelaud 2010.

constituer soi-même et/ou autrui dans l'instant en orientant le vécu cognitif par la pratique d'un enchaînement rituel (la syntaxe) de madeleines dialogiques (le lexique) suscitant des nœuds de mémoires associatives (les notions) à réassembler de manière originale par des protocoles combinatoires et de repérage (morphosémantique grammaticale). Cette auto-détermination consiste à produire (au sens théâtral de *enact*) des diaporamas mentaux ordonnés qui articulent des types lexicaux, à savoir les réseaux notionnels centralisant la connaissance d'autrui (le mot est par définition un extrait dialogique et intertextuel, un extrait de citation d'autrui : son pouvoir de réminiscence active non pas la connaissance empirique individuelle des objets du monde, mais la connaissance des savoirs acquis à travers les discours dont ils ont été extraits, y compris la dimension connotative, interlocutive, émotionnelle, pragmatique etc.).

Le sens linguistique, par sa socialité et généralité intersubjective, est par nature différent du sens pragmatique individuel et subjectif (reconnaissance d'objets, planification des actions, valorisation émotionnelle, etc.), même si bien sûr la coexistence des deux implique une influence réciproque et plastique. Par suite, l'acte de parole doit être compris non pas nécessairement comme l'encodage d'un sens d'intention précis et prédéterminé, mais comme la transition d'une forme de pensée à une autre – l'une instantanée et ancrée dans l'expérience individuelle de l'environnement, l'autre inscrite dans la durée du discours (avec ses effets sur la focalisation attentionnelle et la fédération des consciences) et la concertation sociale normée des gabarits lexicaux et des modèles d'appariement (morphosyntaxe) : la parole en tant qu'acte signifiant agit littéralement comme un amplificateur d'intelligence, un acte corporel de convocation aux esprits individuels de réseaux notionnels collectifs et de protocoles communs d'assemblage ; en focalisant l'attention sur la lecture de sa propre production, elle agit même comme un générateur de « sens », d'unité psychologique focalisée sur la production d'une scène mentale vécue comme réelle du fait même de l'incarnation motrice et sensorielle des actes langagiers qui la vectorisent, et permet au soi dispersé entre les multiples sollicitations du monde et du corps non parlants d'accéder à la condition de moi unifié par les projets sémantiques issus du soi parlant se faisant « moi » et des autrui parlants se posant en autant d'autres « moi » : parler, c'est agir vocalement sur le « monde » (l'*Umwelt* humain) et en modifier les propriétés acoustiques momentanées pour co-déterminer soi et autrui dans les termes procéduraux partagés par tous, la « langue », ensemble-ressource d'actions combinables à cet effet. On mène autrui comme soi-même « à la même baguette verbale », à la fois pour « communiquer » (faire vivre à autrui une scène mentale intentionnelle), et pour s'auto-déterminer, se faire être par sa propre parole, s'affranchir de la dispersion des sollicitations sensorielles du monde non parlant, introduire dans le monde le bruit construit et fédérateur qui coordonne les consciences autour d'actes de semiosis partagées et régulées, « prendre conscience » de soi comme du monde, planifier des actions complexes, construire des savoirs, promouvoir le bien-être, etc. Le sujet reconstruit et renouvelle constamment son *moi* par sa propre parole, dont la systématique fournit le cycle incontournable, l'horloge procédurale de la verbalisation incarnée constitutive de la genèse de l'idée en tant que projet psychique, et donc, du moi<sup>9</sup>. Ceci fait de la parole une fonction métabolique-cognitive constitutive de la condition humaine et de son exercice permanent, à défaut d'être vitale au même titre que la respiration elle-même.

Le travail du linguiste consiste donc à considérer sa base empirique, chaque « langue » (ensembles de mots, morphèmes, syntaxes, prosodies) comme autant d'ensembles cohérents de « mouvements de la baguette », de les décrire (comme BMS à effets intersubjectivement

---

<sup>9</sup> L'illusion de la continuité du moi entre actes de parole tient à la reconnaissance de la conformité entre le moi vécu à l'instant de parole et le souvenir des occurrences antérieures de ses manifestations verbales. Si la parole fait l'être, le silence et le mutisme imposé peuvent le défaire, comme cela se pratique par la détension politique en isolement total prolongé.

distribués) et d'en comprendre la portée cognitive et l'articulation dans l'économie générale de la parole : le lexique comme répertoire de madeleines discursives (notions comme réseaux de savoirs intersubjectifs et intertextuels), le grammème comme activateur de profils combinatoires (en relation avec la sensorimotricité phonatoire selon la *théorie des cognèmes* initiée par l'auteur de ces lignes), la syntaxe comme « feuille de route » du montage du sens, typologiquement spécifique (cf. travaux sur le basque et le breton du même auteur<sup>10</sup>), la prosodie comme acteur du rapport à l'autre et à soi-même, etc. Une « langue » devient un ensemble relativement flou et perméable, mais cohérent, de pratiques (lexicales, morphosyntaxiques, prosodiques) à partir duquel on peut rendre compte d'une systématique ordonnée de la production du sens social intersubjectivement coordonné, pour soi-même comme pour autrui : en ce sens, pour citer Langacker 1987 en en modifiant profondément le sens<sup>11</sup>, « grammar is conceptualization » : un parcours grammatical incarné en parole par des formes verbales (comprises comme BMS) vectorise un parcours de conceptualisation<sup>12</sup> intersubjectivement distribué. La langue regroupe ces ensembles de pratiques aux frontières perméables et le discours est leur exécution.

Dans ce cadre, la déflexivité, qui se manifeste symptomatiquement par l'apparition et/ou la délocalisation de grammèmes, est révélatrice de changements systémiques de procédure dans une langue ou un type de langue, en tant que systématique de la parole au sens ici exposé, à un moment donné de son devenir diachronique, et/ou de la coexistence de pratiques concurrentes dans une strate synchronique donnée. Pour observer ce mécanisme, décrivons à présent les propriétés morphologiques et syntaxiques des déflexifs en vue d'en esquisser une typologie.

## 2. Statut morphologique du déflexif

La déflexivité consiste à délocaliser par rapport à une unité lexicale le traitement d'un fait grammatical en le faisant passer par un marqueur autonome d'activation interprétative. Deux cas sont à considérer en diachronie : (i) le fait grammatical n'était pas traité explicitement par l'unité lexicale et il fait son apparition avec le signe déflexif, qui signe son acte de naissance morpho-sémantique dans l'histoire de la langue (cas de l'article) ; (ii) le fait grammatical était traité explicitement d'une manière ou d'une autre par la morphologie (sub-)lexicale, et la déflexivisation l'autonomise.

### 2.1. Déflexifs créatifs :

Certains opérateurs marquent le traitement d'un paramètre *ex nihilo*, comme l'article *un chien, le chien*. Le substantif latin *canis* ne prévoit pas de marque « inflexive » pour l'extensité du support nominal. Rappelons que pour Guillaume le nom substantif de langue est un mécanisme associant un apport de signification à un support de signification par le biais d'une liaison (purement cognitive) nommée incidence (ou acte de version, de référence), avec en rôle d'apport la matière notionnelle constitutive de la classe chien, et en rôle de support un terme d'incidence abstrait. Avec la déflexivisation, ce support est délocalisé et extériorisé par l'article, et son l'assiette est désormais régulable par le tenseur binaire radical entre un universel de départ U1 à valeur heuristique et un universel d'arrivée à valeur herméneutique U2 via le singulier intermédiaire pris pour seuil, lui-même muni des positions heuristique S1 et S2 ; il en résulte : pour l'article indéfini, un mouvement particularisateur interceptable en

---

<sup>10</sup> Bottineau 2005, 2006 et 2010d.

<sup>11</sup> La « conceptualisation » de Langacker s'oppose à la sémantique vériconditionnelle,

<sup>12</sup> On ne se situe pas non plus sur le même plan que les espaces mentaux de Fauconnier, remplaçant des mondes possibles.

U1 (valeur générique) ou S1 (valeur spécifique), et pour l'article défini, une valeur généralisante interceptable précocement en S2 (spécifique) ou U2 (générique). Dans son interprétation matérialiste (rejetée par une partie des disciples et par Guillaume lui-même dans une partie de ses écrits), ce modèle dit clairement que *un* « se pense plus vite et avant » *le*, et inversement que *le* requiert davantage de temps opératif pour être pensé que *un*, qu'il présuppose toujours en terme de chronologie d'accès mental (*un* étant pour *le* comme un arrêt non marqué par un véhicule abstrait au cours de son déplacement). Si l'on s'appuie sur les faits de discours pour étayer l'hypothèse, le fait que *un* dispose d'une valeur présentative et *le* d'une valeur anaphorique ou présupposante qui lui permettent de renvoyer à un déjà dit ou pensé allusivement correspondant à une détermination indéfinie – encore faut-il établir que la séquentialité discursive est bien représentative de la chronologie opératoire, ce contre quoi le guillaumisme s'insurge régulièrement par ailleurs. On aurait donc en diachronie la transition d'une situation (latin) où l'extensité se gère implicitement au niveau du nom en contrastant tacitement les applications spécifique et générique (S et U) de la référence nominale sans distinguer le contraste heuristique / herméneutique que fait apparaître plus tard l'article, et en synchronie une distinction entre l'état puissanciel du nom de langue (à support provisoire intériorisé) et l'état effectif du nom actualisé en discours par l'article, avec extériorisation de la régulation du support à des fins d'inscription discursive (ou interlocutive selon la théorie du formatage des configurations de la réception selon Douay et Roulland<sup>13</sup>).

On peut se demander s'il est bien légitime de faire figurer la distinction générique / spécifique (U vs S) au niveau du modèle tensoriel de langue : rien ne distingue morphologiquement U1 de S1 pour *un* ni S2 de U2 pour *le*, aussi la distinction de ces valeurs ne s'interprète-t-elle qu'en contexte par recoupement d'indicateurs hétérogènes (tels que la position du SN dans la phrase : « un chien » ne peut être générique qu'en position de sujet) ; on peut avoir le sentiment que Guillaume est tombé dans son propre piège en faisant de la distinction universel / singulier un fait de langue au niveau de l'article (représenté par les « saisies cardinales » interceptant le cinétisme des « tensions ») alors qu'il s'agirait d'un fait de discours, voire d'un reprofilage.

Ceci ne compromet pas la discussion sur la déflexivité : l'article déflexivise sans doute autre chose que l'extensité, mais il le fait bel et bien – en l'occurrence, la mise en rapport de la notion nominale avec l'occurrence qui intéresse le locuteur (matériellement singulière ou non), éventuellement dans le cadre de l'intersubjectivité (*un* : le locuteur présente l'occurrence comme inconnue de l'allocutaire ; *le* : il la présente comme reconnue par les deux interlocuteurs sur la base d'un consensus implicite et supputé). Avec l'article, la déflexivité traduit un changement d'habitude énonciative : par sa seule présence, le déflexif amorce le syntagme nominal, diffère l'arrivée du nom et crée une attente, rhématise le substantif à l'intérieur même du syntagme nominal en le privant de sa position initiale, signale à l'interprétant son ignorance relativement à la notion attendue (alors que le genre masculin ou féminin anticipé par l'article signale au contraire que le locuteur, lui, sait vers quel substantif il s'achemine), avec mise en exergue du différentiel cognitif dans l'interlocution. En breton, la fonction allocutivement divergente de l'article indéfini est soulignée par un accent tonique à valeur présentative, alors que l'article défini est atone. Ce processus d'introduction de la notion lexicale par différenciation des points de vues interlocutifs sur l'actualisation n'est pas en soi nécessaire, nombre de langues s'en dispensent, mais il est efficace, et indispensable pour une communauté linguistique entraînée et habituée à le pratiquer.

C'est ce protocole que ne maîtrisent pas les apprenants issus de langues sans article comme le japonais : non seulement ils ignorent comment choisir entre les articles, mais plus

---

<sup>13</sup> Douay 2000, Douay & Roulland 2006.

généralement ils n'ont aucun ressenti interprétatif de la contribution sémantique de l'opérateur, de son effet cognitif sur autrui comme sur eux-mêmes, habitués qu'ils sont à une langue où l'accès au nom ne passe pas par un processus routinier d'amorçage obligatoire. Le défi en didactique du FLE consiste à inculquer un ressenti sémantique de ce processus d'ordre psychomécanique de manière à en faire éprouver le besoin et l'effet coutumier dans l'exercice des opérations de construction du sens en français. Dans le cadre de cours à des Japonais, cette approche m'a amené à feindre l'incapacité, voire le refus, d'interpréter un nom sans article en regardant au plafond pour y trouver un « référent planant », et à compenser gestuellement le manque soit par l'article *un* (geste de présentation), soit par l'article *le* (geste d'inclusion de l'allocataire relativement à un repérage mémoriel), en insistant sur le fait que dans les deux cas la prise de connaissance interprétative de la notion passe par l'accès issu d'un point de vue non concerté (*un*) ou concerté (*le*) : *je voudrais une baguette s'il vous plaît*. Si l'article est absent, l'énoncé n'est pas inintelligible, mais la notion lexicale *baguette* est comme refusée à l'interprétation parce que l'habitude interprétative, le fonctionnement ordinaire attendu par l'allocataire, est justement d'être préparé à admettre cette notion par l'intermédiaire d'un marqueur d'orientation prévisionnelle de l'actualisation : *\*je voudrais baguette s'il vous plaît*. Sans article, l'ergonomie mentale attendue n'est pas reconnue, exactement comme l'absence d'un « s'il vous plaît » ou « bonjour » a quelque chose d'irritant ; la maîtrise du déflexif et la compréhension de son effet relève d'une sorte de « bonne éducation » ou « bonne conduite » métalinguistique de l'interprétation. La déflexivisation correspond donc ici au développement diachronique d'une prévenance interlocutive, l'habitude d'émettre un « timbre métalinguistique » précis par lequel on avise l'allocataire de la démarche sémantique que l'on entreprend (ceci concerne aussi la préposition, la conjonction, l'auxiliaire). Il ne faut pas psychologiser la démarche, il s'agit bien d'un habitus automatique et inconscient, exactement ce qu'est un psychomécanisme, mais reconsidéré au plan de l'intersubjectivité dialogale (et réflexive dans le cas de l'endophasie).

Pour didactiser l'acquisition du processus, on peut recourir à une métaphore consciente et ludique, par exemple la mise en scène du « facteur » (locuteur) qui « sonne » *un* ou *le* avant de déposer le « paquet » (lexical) « chez le destinataire » (dans l'esprit de allocataire) ; en cas « d'oubli » (absence du coup de sonnette) on comprend la surprise agacée du destinataire découvrant chez lui le paquet non officiellement présenté. Par ce genre de pratique, on sensibilise l'apprenant au mobile intersubjective du déflexif, à la socialité du code grammatical de la parole (au sens de : *code de la route*, ensemble de pratiques admises et normées), à l'enjeu psychologique de l'erreur (à rapprocher des erreurs de registre sur le verbe japonais), on intentionnalise sa mise en œuvre, et par la répétition on automatise la pratique jusqu'à sa « psychomécanisation », ou ritualisation inconsciente. On conçoit dès lors l'importance de la compréhension du mécanisme déflexif.

## 2.2. Déflexifs translatifs :

Certains opérateurs délocalisent le traitement d'un paramètre lexical au demeurant traité explicitement par l'unité lexicale sous une forme flexionnelle ou autre : le pronom personnel sujet (*je chante*) et la flexion personnelle verbale (*canto*) ; la préposition et la flexion casuelle. La situation se présente assez diversement selon les langues considérées. Le français parlé tend à réaliser la bascule totale de la flexion verbale vers le pronom, sauf aux personnes interlocutives complexes (*nous, vous*). En outre, l'usage de *nous* est en recul au profit de *on*, lequel pourrait être perçu par les locuteurs comme une forme déflexive de la flexion *-ons* verbale (comme l'attestent certaines erreurs : *où en étions-nous / où en est-on-nous*<sup>14</sup>) ; sans

---

<sup>14</sup> Lapsus effectivement recueilli sur France-Info en 2008.



doute faut-il considérer que l'impératif (*allons, allez*), d'usage fréquent (ne serait-ce que dans des tours figés), étaye la résistance des flexions correspondantes pour les sujets *nous* et *vous*. L'anglais a quasiment achevé le processus de déflexivisation de la personne verbale (même si la théorie des relations interlocutives de Douay et Roulland fournit un modèle expliquant la résistance du -s de 3<sup>e</sup> personne du singulier), et son impératif est aflexionnel. L'allemand, par contre, est loin d'avoir renoncé à des flexions personnelles (*ich singe*), bien que l'allemand parlé tende à les omettre (*ich habe es satt* « j'en ai marre » > *ich hab' es satt* /'hap/. L'arabe littéral (arabe parlé normatif actuel des media) et surtout certains arabes dialectaux omettent la prononciation de voyelles finales personnelles, rendant parfois nécessaire la compensation par un pronom personnel tonique devenant atone dans ces environnements (et comme la graphie omet aussi la vocalisation hors longueurs, on a affaire à des morphèmes muets sans graphie, autant dire pas grand-chose... ; le même phénomène concerne le *tanwîn*, nasalisation de la voyelle finale des noms signifiant l'article indéfini, qui n'est plus prononcée ni écrite, et se compense parfois par un numéral).

- *analogie morphologique entre le déflexif translatif et la flexion* : le déflexif qui remplace l'inflexif peut être morphologiquement différent de la flexion qu'il remplace (*il* français vs *-t* latin), mais il se présente localement des assonances (*ego* / -o, it. *io* / -o, esp. *yo* / -o) qui soulèvent la question de l'existence d'éléments formateurs transférables, ou du moins de la remotivation d'isophonismes de cette espèce par les usagers du système (cf. \**étons* / *est-on*). Ceci concernerait également la flexion participiale *-ant* et la préposition *en* (*marchant, en marche, en marchant*) et, en anglais, l'alternance *in* + N / V-*ing* (*woman in love* / *loving woman, in operation* / *operating*). En français, alors même qu'a disparu la « forme progressive » \**il est travaillant* dont on se demande pourquoi elle n'a pas connu le succès de ses homologues romans (espagnol *estar* + gérondif, italien *stare* + gérondif), s'est développée la tournure plus complexe *être en train de*, à côté d'expressions figées telles que *être en route* / *service* / *action* / *crise, être en plein travail*<sup>15</sup>, comme si *en* fonctionnait comme le déflexif de *-ant*, appliqué à des noms ou nominaux déverbaux : tout se passe comme si on observait en parallèle deux analogies, (i) celle des signifiants homophoniques *en* et *-ant* et (ii) celle des signifiés isosémiques, à savoir la valeur situative de *en* (repérage dans un espace d'action, activité transitionnelle, expérience contrôlée ou subie) et la valeur aspectuelle de *-ant* (déroulement, accomplissement, vision sécante ou cursive du temps d'évènement en termes guillaumiens). Certes *en* et *-ant* n'ont rien à voir en diachronie (pas plus que *in* et *-ing* en anglais) mais qu'en savent les locuteurs en instance de réfection analogique et motivée des systèmes, et que leur importe ? Quant au gérondif français<sup>16</sup> *il parle en dormant, en* présuppose la relation *il* / *dormir* relativement à la relation *il* / *parler* : au moment où *en* souligne la première, elle est déjà engagée, c'est-à-dire en accomplissement. Si *-ant* désigne le déroulement du procès concomitant *dormir* et capture un en-cours évènementiel, *en* désigne la concomitance de la relation prédicative *il* / *dormir* relativement à la relation *il* / *parler* et saisit un en-cours énonciatif : *-ant* et *en* opèrent tous les deux la mesure d'un accomplissement, mais *-ant* flexionnel vise spécifiquement celui du temps d'évènement du verbe inscrit dans le prédicat, alors que *en* relateur s'applique au rapport énonciatif liant le prédicat au sujet, c'est-à-dire à la connexion qui fonde la proposition et sa prise en charge par le locuteur. Il s'ensuit les valeurs modales et subjectives bien connues autour de *en* (*être en colère* : jugement du locuteur ; cf. les emplois de *en avance* vs *d'avance, à l'avance* et *par avance*, ou de *en fait* de jugement polémique vs *de fait* présupposant et *au fait* présentatif / introductif), y compris dans le domaine de l'aspect (*je suis en plein travail, être cambriolé en plein jour* / *attaqué en pleine*

<sup>15</sup> Guimier 1978, Franckel & Lebaud 1991, McLure & Reed 1991, Anscombe 2005, Do Hurinville 2007, Schnedecker 2008 & 2009.

<sup>16</sup> On considère implicitement que l'on peut ramener *en* à un invariant partagé par la préposition et le gérondif ; on ne peut discuter cette question ici, laquelle ne va aucunement de soi (cf. par ex. Halmøy 2003).

*rue* ; *il est en train de pleuvoir* = « je te signale le déroulement de ce fait dont le commencement t'a visiblement échappé » : *en* thématise une durée perçue du locuteur mais ignorée de l'allocutaire, tenu de reconstruire le procès depuis son origine, ce qu'indiquent la préposition ablative *de* et la lemmatisation infinitive du verbe). On distingue donc un *en* déflexif supplétif qui rétablit au niveau d'un nom d'action la valeur cursive démise par la forme participiale inusitée (\**être marchant* / *être en marche*), avec le changement de sens lié à la nominalisation et au figement ; et un *en* déflexif complétif, qui propage la valeur cursive prédicative de *-ant* participial à l'acte énonciatif de prédication sous la forme relationnelle *en*, marque de connexion en cours. En anglais, de nombreuses locutions prépositionnelles en *in* signalent le cadre interprétatif où le locuteur inscrit le procès (*in an attempt to*, *in a surprising move*), y compris avec une forme en *-ing* avec les verbes de diction (*in saying this*, *are you suggesting that...*) ; en espagnol, le tour *en* + gérondif, plus usité en langue parlée populaire qu'en langue populaire écrite, souligne la concomitance immédiate (« dès que », « au moment précis où / de »), les événements effectivement perçus ou vécus par le sujet de la principale, ou les événements dont le locuteur se porte personnellement garant, les ayant observés ou vécus dans sa propre expérience.

Dans le cas des langues celtiques en général et du breton en particulier, l'isomorphisme partiel des pronoms et des flexions est net à certaines personnes : *c'hwi a oar* / *ouzoç'h* « vous savez » (selon les focalisations, la marque de personne est soit un pronom sujet initial, soit une flexion personnelle du verbe second, jamais les deux à la fois). De manière générale, des faits d'assonance phonétique soulignent les processus déflexifs même et surtout si les opérateurs concernés n'ont aucun rapport en diachronie. C'est que les locuteurs font feu de tout bois morphologique : si un pronom *on* ressemblant à une flexion *-ons* permet d'anticiper la sélection de la personne verbale et d'en faire un opérateur efficace d'amorçage du syntagme verbal, où serait le problème pour des locuteurs qui ne traitent pas des formes comme des objets vénérables au pedigree intouchable, mais comme des actes corporimentaux, des boucles motri-sensorielles aptes à activer des processus sémantiques à tel ou tel moment de la séquence linéaire ? Penser les choses en ces termes aide à rendre compte des licences opportunistes constatées dans l'usage.

- *relation chronologique liant le déflexif à l'inflexif* : les locuteurs peuvent être confrontés à un processus de déflexivisation achevé ou à un processus en cours (où l'inflexif est maintenu alors même que le déflexif existe déjà : *nous chantons*). On observe de nombreux faits de variation sectorielle (*splitting*) : en français la déflexivisation est complète pour tous les pronoms sauf pour *nous* et *vous*, mais opère à des rythmes différents selon la morphologie des verbes (cf. *je vais*, *tu vas*, *ils vont*). Les locuteurs peuvent également être confrontés à la cohabitation de formes déflexives et non déflexives de combinaisons verbe / temps : *je partirai*, *tu partiras*, *ils partiront* / *je vais partir*, *tu vas partir*, *ils vont partir* (la flexion future est l'inflexivisation d'un ancien auxiliaire *avoir*, pas *aller*, mais comme la conjugaison du verbe *aller* ne diffère de la flexion que par l'attaque labiodentale en *v-*, on peut la considérer comme une déflexivisation modifiée de la marque de futur). En breton, le sujet est soit focal en position nominale, soit flexionnel et non focal<sup>17</sup> :

- |                    |                        |
|--------------------|------------------------|
| 1. <i>Me a oar</i> | <i>Bremañ e ouzon</i>  |
| ‘moi que sai#’     | ‘maintenant que sais’  |
| « Moi je sais »    | « Maintenant je sais » |

Pour tout énoncé, les locuteurs ont l'obligation de choisir entre la forme inflexive ou déflexive de la connexion sujet / verbe, ce qui confère à l'alternance un statut cognitif matériel et un

<sup>17</sup> Hewitt 1988.

rôle participatif dans la genèse du sens<sup>18</sup>. La particule préverbale *a*, ancien pronom relatif, relie le verbe à la focale si elle est instanciée par l'un de ses actants (S ou O) ; dans tous les autres cas la particule est *e*, nécessairement suivie de la forme inflexive du verbe. La particule, utilisée en léonard, est absente des autres dialectes, mais impliquée par la mutation qu'elle provoque au niveau de la consonne initiale du verbe le cas échéant : le modèle présenté dans le tableau peut, avec ajustements, être considéré comme représentatif des normes comme de la variation dialectale dans son fonctionnement.

Tableau 1. – Inflexivité / déflexivité dans la conjugaison du verbe breton

Structure propositionnelle	prédication				prédication			
	Disjointe / déflexive « impersonnelle »				Conjointe / inflexive « personnelle »			
	Focale SUJET DEFLEXIF	Particule A	verbe	autres	Focale AUTRE (OBJET)	Particule A/E A	Verbe SUJET FLEXIF	(Autres)
Modèle général	<i>Me</i>	<i>a</i>	<i>lenn</i>	<i>ul levr.</i>	<i>Ul levr</i>	<i>a</i>	<i>lenn-</i>	
présent	<i>Me</i>	<i>a</i>	<i>lenn</i>	<i>ul levr.</i>	<i>Ul levr</i>	<i>a</i>	<i>lennan</i>	
passé simple			<i>lennas</i>					
imparfait			<i>lenne</i>					
futur			<i>lenno</i>					
potentiel			<i>lennfe</i>					
irréel			<i>lennje</i>					

Ce fait est général en breton : un substantif est soit prédéterminé par un article (*un ti* « une maison »), soit post-déterminé par un second syntagme nominal sans en passer par une préposition (*ti ma amezeg* ‘maison mon voisin’ > « la maison de mon voisin »), et cette règle récurrente se réapplique aux substantifs suivants, si bien que seul le dernier de la chaîne est prédéterminé : *ti amezeg ma zad* « la maison du voisin de mon père », *ti amezeg tad ar skolmestr* « la maison du voisin du père de l’instituteur », etc. Le déterminant annonce le dernier nom du syntagme nominal, comme dans les langues romanes l’accent tonique préfinal annonce la dernière syllabe du nom lui-même) ; on retrouve une situation très comparable en arabe (nom pré-déterminé par le défini *al-*, post-indéterminé par le « *tanwîn* » indéfini, ou « annexé » par le nom suivant ; et si l’opposition indéterminé / déterminé est positionnelle en arabe, on sait qu’elle est accentuelle en breton (cf. *supra*).

Pour le verbe transitif, le breton alterne un objet préverbal de forme possessive et un objet postverbal de forme dite de préposition conjuguée : *ma welit* ‘mon voyez’ « vous me voyez » / ... *welit anezhañ* ‘... voyez de-moi’ « Vous me voyez » (déflexivisations antérieure et postérieure d’un clitique non incorporable au verbe transitif). Dans tous les cas qui précèdent, les locuteurs sont amenés à sélectionner en synchronie des allomorphes ou allostructures correspondant à des déflexivisations antérieures ou postérieures par rapport au nom ou au verbe, et la coexistence des sélections à la pratique quotidienne des sujets détermine des distributions complémentaires précises et sémantiquement ou pragmatiquement pertinentes en matière de cohésion discursive, de focalisation, de rapport interlocutif.

- portée syntaxique du déflexif : la portée d’une flexion casuelle est lexicale, alors que la portée d’une préposition est syntagmatique. On a évoqué le cas de *-ant* (accomplissement du

<sup>18</sup> Ce fait, connu depuis longtemps pour le breton, a motivé des travaux conjoints entre linguistes et ethnopsychiatres (Carrer 1986, Denez 1986), très différents des travaux typologiques et générativistes (Tallerman 1998). Il peut s’analyser dans les termes de la socialité du sens selon Ogien 2007 et s’explique par la dimension épiphylogénétique des pratiques langagières (Stiegler 1994).

temps d'évènement verbal au sein du prédicat) et *en* du gérondif (accomplissement de l'acte énonciatif de soudure prédicationnelle), caractéristique de ce changement de portée. Dans le domaine des cas et fonctions nominaux, on ne peut pas considérer qu'un datif lexical puisse être le « synonyme », en sémantique grammaticale, d'une préposition *à*. La distinction est manifestée en français par la complémentation verbale clitique, directe si le complément relève de l'actance verbale (*je lui parle*), oblique dans le cas contraire (*je pense à lui*) ; elle se traduit également par l'énantiosémie de *à* (amalgame de *ac* ablatif et *ad* directif à valeur attributive) selon la portée syntaxique du complément (*acheter qch à/pour qn* vs *acheter qch à un vendeur / lieu de vente*) – *à* est interprété *ad* en fonction d'objet 2 (inclus à l'actance verbale) ou *ac* hors de cette matrice, les deux valeurs s'excluant mutuellement (\**j'ai acheté une voiture à mon fils au voisin* (où  $\hat{a}_1 = ad$ ,  $\hat{a}_2 = ac$  selon l'ordre des priorités suggérés par l'ordre syntaxiques et les relations typiques d'un père à un fils et à un voisin)). Le GNP en *à*, de portée syntaxique et non lexicale, multiplie les valeurs interprétables à la fois par le nombre d'étymons amalgamés et par les types de relations au verbe du syntagme instancié : par rapport à un marquage clitique datif, le spectre des valeurs couvertes est considérablement élargi ; cf. également en anglais *I gave him the letter / the letter to him*.

En allemand, la situation est complexe : d'une part, les marques casuelles nominales, portées sur le lexique même, ont presque disparu, mais pas totalement. D'autre part, l'article déflexif (ou tout marqueur initial faisant office de déterminant, même l'adjectif) sert de support à la déflexivisation du cas direct (nominatif, accusatif, datif, génitif). Le cas du déterminant peut être contrôlé par le verbe ou par une préposition, ce qui rappelle les travaux de Moignet sur l'analogie syntaxique du verbe et de la préposition<sup>19</sup>. Et surtout, la déflexivisation du cas lexical sur le déterminant lui confère une portée syntaxique : si un adjectif s'interpose (*an der schönen Donau*) il ne peut en aucun cas porter la même marque que le déterminant, \**an der schöner Donau* (déclinaisons dites forte et faible) ; un marquage non lexical ne peut engendrer d'effet d'accord « harmonique » comme en latin. Le problème est que la montée en puissance du cas déflexif du déterminant empêche les unités lexicales qui suivent de conserver pleinement leurs flexions individuelles, et plus on s'éloigne du déterminant, plus l'amuissement est net ; l'amorce déterminative du SN porte la marque casuelle forte, le substantif conclusif aucune marque ou presque, et le cas échéant, l'adjectif intermédiaire, une marque moyenne. La déflexivité offrirait ainsi un modèle explicatif efficace pour ce fait délicat : l'allemand présenterait un état inachevé de la déflexivisation se traduisant par une pondération décroissante des marquages, indexée sur la progression linéaire dans le syntagme.

### 3. Position du déflexif

Les langues romanes et germaniques présentent avant tout les faits de déflexivité antérieure : les cas où le marqueur autonome précède l'unité lexicale dont il délocalise un paramètre *par anticipation*. Le fait est important parce que l'anticipation semble s'accompagner de manière très générale du changement de portée du marqueur : la flexion commente l'unité lexicale ;

---

<sup>19</sup> Dans le cadre de la théorie de l'incidence, la préposition « comble un diastème » et impose un principe de connexion entre entités lexicales non réunies par une liaison issue de leurs régimes propres : elle joue un rôle relationnel analogue à celui du verbe transitif entre ses supports nominaux. Pour le russe, Ilinskij 1989 voit les choses différemment : la préposition, à l'instar de l'article en français, extérioriserait le support nominal même. Cette proposition originale, signalée telle par Sabaneeva 2001, éventuellement recevable pour une langue sans article, semble inapplicable au français, en raison même de la portée syntagmatique de la préposition et de la présence de l'article. En revanche elle fait apparaître la nécessité de toujours expliciter la nature de l'élément structural extrait de l'élément lexical par le déflexif : le support nominal pour l'article, la personne verbale pour le pronom, la relation casuelle pour la préposition. Si la valeur constante partagée par les formes inflexive et déflexive n'est pas clairement établie, c'est qu'on n'a pas affaire à de la déflexivisation à proprement parler.

l'amorce catégorise tout le groupe syntaxique qui la suit. En typologie linguistique on observe régulièrement des exemples de déflexivité postérieure, notamment dans les langues agglutinantes :

### 3.1. Le basque

Les propositions de GG concernant le verbe basque ne font pas état de la déflexivité, elles analysent l'auxiliaire final comme un verbe entièrement subduit (désémantisé) précédé d'un adjectif verbal porteur des marques de temps (pour une présentation et discussion critique de ces vues, cf. Roulland 2002 et Coyos 2004). D'un point de vue diachronique il existe effectivement certaines formes de l'auxiliaire (en particulier « subjunctives » et impératives) pour lesquels des verbes anciens sont attestés, ou reconstituables de manière crédible à partir de la cohérence de la racine dans les conjugaisons actuelles. Mais pour d'autres, en particulier à « l'indicatif », la chose est loin d'aller de soi : il est difficile de certifier le lien entre les auxiliaires actuels (monosyllabiques et de voyelle variable) et les racines reconstruites, d'autant que ces racines conviendraient autant pour d'autres verbes lexicaux actuels (non désémantisés, non auxiliaires). Dans cette section on laisse de côté la question de la désémantisation lexicale en diachronie et on se concentre sur la spécificité de la déflexivité dans les structures de conjugaison.

Dans l'énoncé basque le verbe ou l'auxiliaire conjugué est généralement final et reçoit des éléments formateurs agglutinants, lesquels marquent l'accord avec les arguments nominaux implicites ou explicites :

2. *Senarrak emazteari egunkaria daramakio*  
 'mari-ERG épouse-DAT journal-ABS le-apporte-lui-il'  
 « Le mari apporte le journal à sa femme »

Le verbe de cet énoncé est à la conjugaison synthétique : le radical reçoit directement les clitiques correspondant aux nominaux aux différents cas et personnes. Ce type de conjugaison ne concerne plus qu'une douzaine de verbes courants ; par contre tous les verbes du lexique présentent également une conjugaison périphrastique : les clitiques agglutinants se recomposent directement les uns aux autres pour former un auxiliaire final, et le radical verbal ainsi libéré reçoit en revanche des suffixes aspectuels (à accomplir, accomplissement, accompli, soit en gros l'équivalent de l'infinitif et des deux participes du verbe roman)

3. *Senarrak emazteari egunkaria eraman dio*  
 'mari-ERG épouse-DAT journal-ABS apporté le-lui-il'  
 « Le mari a apporté le journal à son épouse. »
4. *Senarrak emazteari egunkaria eramaten dio*  
 'mari-ERG épouse-DAT journal-ABS apportant le-lui-il'  
 « Le mari apporte le journal à son épouse. »
5. *Senarrak emazteari egunkaria eramango dio*  
 'mari-ERG épouse-DAT journal-ABS apportera le-lui-il'  
 « Le mari apportera le journal à son épouse. »

Au mode « indicatif » (terme discutable pour le basque), la décompression morphologique du verbe et le rééchelonnement du marquage de ses paramètres personnels (et aussi temporels et modaux) dans la linéarité permettent à la fois une simplification du système de conjugaison (puisque tous les verbes convergent sur un paradigme de conjugaison unifié – cf. Kleiber et

Riegel 2005 sur la conjugaison périphrastique en *diën* en alsacien) et un enrichissement du système avec la libération du verbe pour le marquage de l'aspect (tableau 2). Le système périphrastique déflexivisé est modulaire (tableau 3) en ce que la valence de l'auxiliaire varie indépendamment de l'aspect participial (vs les périphrases verbales romanes et germaniques), et la déflexivisation est « parfaite » en ce que la valeur et la portée syntaxique des éléments formateurs délocalisés ne change pas, pas plus que leur forme : *hori badakit jakiten dut* 'ceci le-sai-je / sachant le-je' « je sais cela » (tableau 4). L'auxiliaire autonome est donc une « pelote » d'éléments agglutinés entre eux et sans radical lexical, mais on trouve aussi à d'autres modes (subjonctif, impératif) des réagglutinations autour de racines de verbes préexistants, grammaticalisés par désémantisation (dématérialisation) et auxiliarisés (subduction).

Tableau 2. – Conjugaisons synthétiques et périphrastiques de trois verbes

	Conjug. synth. présent Singulatif Agglutination lexicale	Conjug. périph. présent (part. inacc. + AUX) Itératif Agglutination déflexive	traduction
<i>etorri</i> « venir » (mono- ou bivalent)	<i>nator</i> <i>natorkizu</i>	<i>etortzen naiz</i> <i>etortzen natzaizu</i>	je viens je viens à vous
<i>Eduki</i> « posséder » (bivalent)	<i>daukat</i> <i>naukazu</i> <i>dauzkagu</i>	<i>edukitzen dut.</i> <i>edukitzen nauzu</i> <i>edukitzen ditugu</i>	je l'ai vous m'avez nous les avons
<i>eraman</i> « apporter »	<i>daramat</i> <i>daramakiot</i>	<i>eramaten dut</i> <i>eramaten diot</i>	je l'apporte je le lui apporte

Tableau 3. – La conjugaison périphrastique, modularité de l'actance et de l'aspect

		PARTICIPE		
		accompli ∅	inaccompli -tzen	prospectif -ko
Auxiliaire	<i>da</i> A	<i>Garbitu da.</i> « Il s'est lavé. »	<i>Garbitzen da.</i> « Il se lave. »	<i>Garbituko da.</i> « Il se lavera. »
	<i>du</i> AE	<i>Garbitu du.</i> « Il l'a lavé. »	<i>Garbitzen du.</i> « Il le lave. »	<i>Garbituko du.</i> « Il le lavera. »
	<i>dio</i> ADE	<i>Garbitu dio.</i> « Il le lui a lavé. »	<i>Garbitzen dio.</i> « Il le lui lave. »	<i>Garbituko dio.</i> « Il le lui lavera. »

Tableau 4. – Structures d'accrétion des marques de personne dans le verbe et l'auxiliaire

	P3	racine	P1
verbe lexical	<i>d</i>	<i>aki</i>	<i>t</i>
auxiliaire	<i>d</i>	<i>u</i>	<i>t</i>

Dans le cadre de notre problématique de la phrase comme tirade d'actes lexicaux et morphosyntaxiques orientant la genèse du sens à interpréter allocutivement ou réflexivement, l'implication est la suivante : le protocole basque consiste à (i) faire composer par l'interprétant des arguments (adressé ou réflexif) par couplage notion / fonction (items notionnels + marques de relations), et (ii) faire composer le procès en regroupant les indices de ces arguments (les éléments formateurs) dans un environnement verbal complexe qui

reçoit également les paramétrage de temps (-*n* passé), de modalité (-*ke* hypothétique), d'intersubjectivité (conjugaison allocutive)<sup>20</sup>. Sans doute par contact avec les langues romanes, le basque a développé l'habitude d'ajouter une variation aspectuelle ternaire du verbe (analogue aux participes latins), créant la nécessité de délocaliser le regroupement actanciel et son ajustement aux paramètres de temps, modalité et intersubjectivité. Le processus a été doublement efficace en ce qu'il a enrichi le système en y ajoutant l'aspect roman tout en facilitant la conjugaison différée et assignée à un auxiliaire unifié : l'enrichissement est compensé par la décondensation, et paradoxalement l'incorporation d'un trait roman a approfondi un trait typologique du basque ; on retrouve en effet le couple matière / forme, dans cet ordre, aux trois niveaux cardinaux : le syntagme nominal, sous la forme lexis / nexus ; le syntagme verbal, par le couple participe / auxiliaire ; et la proposition, par la séquence analyse / synthèse (composition des arguments par les GN, puis regroupement terminal par le GV). On comprend que le contact avec les langues romanes a été l'occasion de parachever la cohérence d'un appareil morphosyntaxique, et le moteur du changement a été la déflexivité progressive.

Au-delà du côté pratique de la structure décondensée et l'enrichissement sémantique par l'aspect, il faut ajouter que le basque a conservé un ensemble de verbes fondamentaux (une douzaine de verbes courants, vingt-quatre en tout pour la liste prescriptive de l'Académie de la langue basque *Euskaltzaindia*) qui admettent toujours les deux structures de conjugaisons (les autres verbes ayant perdu la synthétique). Outre le fait que les formes simples renvoient à des procès singulatifs et dynamiques ou performatifs (type narration d'évènements au présent ou au passé simple : *banoa* « j'y vais »), les formes simples produisent un effet d'ancrage élocutif exclusif de l'assertion ou de l'ordre, à la différence des formes déflexivisées, moins polémiques, plus consensuelles, davantage fondées sur l'esprit d'un partage interlocutif du sens. Les exemples suivants sont énoncés par un enseignant en situation de classe :

6. *Esaidazu euskaraz!*  
dîtes-moi-le basque-en  
« Dites-le en basque ! » (professeur s'énervant contre un élève, polémique)

7. *Zutitu zaitez, eta esan iezaidazu...*  
levé soyez, et dire le-me-vous...  
« levez-vous, et dites-moi... » (ordre conforme à une attente conventionnelle)

La forme déflexive désolidarise les marqueurs qui paramètrent le contrôle de l'actualisation du procès relativement au verbe. On constate ici la possibilité d'une mise en corrélation entre le fait descriptif de la déflexivité et la théorie des relations interlocutives de Douay et Roulland, selon laquelle des micro-systèmes morphosyntaxiques alternent des profils configurationnels de la réception allocutive des choix sémantiques élocutifs, gérant l'accord interlocutif en termes de convergence et de divergence. Or la déflexivité, en différant la réception des paramétrages verbaux, intervient mécaniquement sur le terrain de la gestion de la réception.

---

<sup>20</sup> On ne présente ici que les faits intéressants la déflexivité. On a montré dans diverses études que ce modèle rend compte de multiples faits tels que (i) la plasticité de la valence verbale, qui s'ajuste à l'argumentation nominale par incorporation (Bottineau 2005) ; (ii) l'ergativité, formée par différenciation entre rôles nominaux et non par le jeu des alignements (Bottineau 2007) ; (iii) la prohibition totale de la réflexivité, entre arguments nominaux comme dans la conjugaison agglutinante (Bottineau & Roulland 2007) ; (iv) les structures impersonnelles à géométrie variable, motivées par les rares verbes lexicaux à imposer une matrice valencielle propre en conflit avec l'argumentation nominale (Bottineau & Roulland 2010).

A ce stade, le lecteur de ces lignes ne saura toujours pas parler basque, mais en principe il se sera fait une petite idée du *modus operandi* de la construction du sens dans cette langue et du cheminement mental qu'elle suppose dans le cadre d'une théorie de la parole comme enchaînement de boucles motri-sensorielles à effets conceptuels.

### 3.2. Le japonais

En japonais on observe un mécanisme relativement analogue. Le verbe final est susceptible de recevoir trois marqueurs, dans cet ordre : (1) le registre, spécification du rapport à l'allocutaire (marque de distanciation allocutive *masu*, inflexivisation d'un ancien verbe « présenter »)<sup>21</sup>, (2) la négation *-n*, (3) le passé *-ta* ; mais le verbe lexical est saturé par deux marqueurs seulement et n'en accepte jamais trois. On observe donc des formes cumulant 1 et 2, 1 et 3, 2 et 3, mais pas \*1, 2 et 3. En cas de « débordement », on ajoute un auxiliaire final, lequel reproduit 1 par harmonie de registre (marque de politesse)<sup>22</sup>, omet 2 (déjà marqué par le verbe précédent) mais marque 3 (qui avait été laissé en déshérence), et on résout le problème de la saturation par déflexivisation progressive et décondensation :

Tableau 5. – Saturation et déflexivité dans le verbe japonais

0 Base lexicale	1 Registre <i>masu</i>	2 Négation <i>n</i>	3 Passé <i>ta</i>	
TABERU « manger »	-	-	-	<i>taberu</i>
	+	-	-	<i>tabemasu</i>
	+	+	-	<i>tabemasen</i>
	+	-	+	<i>tabemashita</i>
	-	+	-	<i>tabenai</i>
	-	-	+	<i>tabeta</i>
	-	+	+	<i>tabenakatta</i>
	+	+	+	* <i>tabemasenda</i>
<i>taberu</i> <i>da</i>	+	+	-	<i>tabemasen</i>
	+	-	+	<i>deshita</i>

Des faits comparables concernent des compositions et surcompositions diverses (formes progressives, modales etc.), mais l'usage parlé actuel tend à la compression et la réincorporation des éléments formateurs à la base. *Pour tabete iru* « être en train de manger » (forme dite progressive : nom verbal + auxiliaire), avec les variables de registre, négation et temps passé :

<sup>21</sup> On relève trois configurations principales du rapport intersubjectif : (i) la forme neutre ou zéro, lorsque le locuteur se pose comme contrôleur de la construction du sens par l'allocutaire ; (ii) la forme de distanciation en – *masu*, lorsque le locuteur présente la détermination du sens comme équitablement partagée avec l'allocutaire ; (iii) diverses formes honorifiques, utilisées lorsque le locuteur reconnaît à l'allocutaire le pouvoir de déterminer les choix sémantiques quand bien même c'est le locuteur qui est censé contrôler la verbalisation dans sa dimension phonatoire, ce qui suppose un acte d'inféodation, de soumission hiérarchique affichée. En somme la morphologie régule le rapport dominant / dominé que suppose le commerce intersubjectif de la parole, et en japonais il est impossible de s'adresser à autrui sans se positionner explicitement sur cette question, y compris par les choix lexicaux corrélés à l'ajustement du verbe, avec les conséquences sociolinguistiques que cela suppose, tant dans la société japonaise que pour les étrangers et apprenants inexpérimentés.

<sup>22</sup> En japonais normatif du moins ; la variation dialectale est importante sur cette question.



Tableau 6. – Réinflexivisation dans le verbe en japonais parlé actuel (forme dite progressive)

	Forme déflexive	Forme inflexive
0	<i>tabete iru</i>	<i>tabeteru</i>
1	<i>tabete imasu</i>	<i>tabetemasu</i>
12	<i>tabete imasen</i>	<i>tabetemasen</i>
13	<i>tabete imashita</i>	<i>tabetemashita</i>
2	<i>tabete inai</i>	<i>tabetenai</i>
3	<i>tabete ita</i>	<i>tabeteta</i>
23	<i>tabete inakatta</i>	<i>tabetenakatta</i>
123	<i>tabete imasen deshita</i>	<i>tabetemasen deshita</i>

#### 4. Perspectives

En japonais comme en basque, la valeur sémantique et la portée syntaxique des éléments formateurs est totalement indifférente à la position inflexive ou déflexive de leur survenance. Il se présente une présomption de corrélation entre l'orientation de la déflexivité et la variation ou non de la portée syntaxique du marqueur autonomisé : la déflexivisation postérieure, non anticipative, a pour effet la décompression morphologique des opérateurs par le rééchelonnement linéaire et, éventuellement, l'enrichissement des possibles morphologiques des unités lexicales intermédiaires. La déflexivisation antérieure semble plutôt relever d'une démarche d'anticipation : utilisation de marques d'amorçage syntagmatique porteuses du paramétrage prévisionnel des formes lexicales attendues à la suite. Dans tous les cas on observe des effets de décloisonnement et de « sous-traitance » des paramètres lexicaux par des marqueurs autonomes. Inversement, lorsque les locuteurs sont massivement confrontés à des paquets déflexifs, ils tendent à les abrégier par réinflexivisation sous diverses formes d'amalgames : en français, absorption du sujet par le verbe dans certains figements (*je ne sais pas, chaipas*) ; en breton, assimilation du possessif au verbe *bezañ* « être » et émergence d'un verbe avoir à préfixe personnel (*m'eus* 'mien est' / 'mihi est' > *meus* « j'ai ») ; en japonais parlé, compression des formes progressives et admission de formes triplement marquées sans rejet de la saturation. D'après ces observations, il n'y a pas lieu de considérer la déflexivité comme une amélioration nécessaire de l'ergonomie morphosyntaxique intrinsèque de ces enchaînements pour les locuteurs, mais plutôt comme un changement efficace dont le bénéfice est effectivement ressenti et apprécié. En revanche, il apparaît qu'une structure usée par un usage automatique tend à être remotivée ou redynamisée par une manipulation de ses composantes, soit dans le sens de la déflexivité, soit dans le sens de l'inflexivité, selon le type linguistique dans lequel on se trouve et l'état diachronique de son évolution à laquelle sont confrontés les sujets d'une synchronie donnée.

Au terme de cette description, on dispose d'outils descriptifs et analytiques pour l'exploration et le positionnement des faits de déflexivité dans les langues naturelles : nature des marqueurs, portée syntaxique, orientation du déplacement, rythme en diachronie et conservation en synchronie, clivages sectoriels des paradigmes, etc. Par delà cette diversité, et dans le cadre d'une systématique de la parole comme procédure de conduite vocale de la construction du sens réflexif ou adressé, la déflexivité manifeste une unité dynamique : la possibilité de délocaliser un processus de paramétrage lexical en le réattribuant à des opérateurs autonomes ; ce processus modifie les conditions sémantiques du paramétrage et réajuste la portée syntaxique du déflexif en lui conférant un rôle d'amorçage (cas de la régressivité) ou de décondensation (progressivité). La déflexivité est symptomatique d'un processus de réorganisation typologique du syntagme ou de la proposition (en tant que processus organisé de la genèse du sens) de plus ou moins grande envergure. En un mot, la déflexivité est

symptomatique d'un changement systémique au sein de la systématique de la parole au sens où nous l'avons définie.

La compréhension de cette réattribution est de nature à livrer des clés en analyse diachronique, typologique, mais aussi en acquisition et en didactique des langues étrangères, et elle donne un aperçu de phénomènes énonciatifs et interprétatifs stratégiques parfois cruciaux dans la construction du sens et des inférences pragmatiques. Elle est la trace d'une analyse métalinguistique spontanée permanente de la part des locuteurs, hors de tout cadrage normatif et de toute fixation graphique, et d'une remise en cause régulière de ses produits. Elle manifeste une maîtrise intuitive des procédures énonciatives concernant les morphèmes grammaticaux comme unités d'action métalinguistique de construction du sens. La révision continue des procédures morphosyntaxiques en micro-diachronie, la renégociation des associations et dissociations, se traduit en macro-diachronie par des effets d'auto-organisation d'apparence cyclique, du moins pour les langues qui s'affranchissent peu de la linéarité (laquelle ne permet que l'inflexivité et la déflexivité). En l'espèce on note que dans les langues sémitiques, le lexique incorpore la grammaire par une structure en peigne : le radical comprend la base sémantique (succession de consonnes) et le schème formel (succession de voyelles, constitutive des classes de mots, des modes, temps, personnes). La productivité du système engendre une variété inextricable de formes, d'une complexité apparemment déconcertante, sauf à les considérer comme la mise en œuvre d'une forme typologiquement spéciale du rapport inflexivité / déflexivité. On peut donc s'attendre à des développements théoriques et descriptifs ultérieurs pour ce concept.

Ils ont en particulier pour effet

- de démarquer les frontières initiales et finales des syntagmes (unités syntaxiques) et des paragraphes intonatifs (unités discursives) et d'assurer leur cohésion interne,
- d'accompagner le travail de formulation du parleur et de manifester les étapes de sa conceptualisation des propriétés des référents,
- de faciliter le travail interprétatif de celui auquel les propos sont adressés.

La démarcation finale des syntagmes se réalise de façon régulière et univoque au plan intonatif par une variation de la mélodie (vers le haut ou vers le bas) sur la syllabe finale. Il en va de même pour le paragraphe intonatif, dont la frontière finale est toutefois régulièrement annoncée de façon anticipée par le retour du regard du parleur en direction de l'écouteur avant la fin du rhème.

C'est la démarcation initiale des syntagmes et des paragraphes intonatifs qui est le plus clairement concernée par les phénomènes d'anticipation et par la conjonction de marqueurs de plan différent :

- antéposition des mots-outils issus de la déflexivité et anticipation des informations syntaxiques et référentielles qu'ils fournissent sur les lexèmes qu'ils précèdent,
- antéposition des constituants du préambule qui assument en premier lieu le cadrage coénonciatif, modal et référentiel indispensable pour l'interprétation du rhème qui les suit,
- départ du regard du parleur avant la production sonore du début du préambule du paragraphe.

On peut, de ce fait, mettre en rapport le phénomène d'anticipation du mouvement des yeux et des gestes des mains avec la décondensation observée dans le paragraphe intonatif, ainsi qu'avec la déflexivité, telle qu'elle est exploitée dans le travail de formulation. On observe, à tous les niveaux de l'analyse, une anticipation du sens produite par l'antéposition des différents types de marqueurs : grammaticaux (mots-outils issus de la déflexivité), sémantico-référentiels (gestes des mains), énonciatifs et coénonciatifs (décondensation du préambule,

mouvements du regard), ce qui a pour effet de simplifier pour l'écouteur l'interprétation de la position différenciée que le parleur affiche dans le rhème.  
C'est donc ce processus de placement à l'initiale des marques grammaticales et discursives, et d'anticipation interprétative provoquée par le mouvement des yeux et les gestes des mains, qu'il m'a paru intéressant de proposer dans le cadre de cette publication sur la déflexivité.

## BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- ALONSO A. (1951), « Estilística y gramática del artículo español » (*Volkstum und Kultur der Romanen*, 1933, 6, p. 189-209, puis), in A. ALONSO, *Estudios lingüísticos. Temas españoles*, Madrid, Gredos (« Biblioteca románica hispánica, Estudios y ensayos » 2), 151-194.
- ANSCOMBRE J.-C. (2005), « Les deux périphrases nominales *un N en train / un N en cours* : essai de caractérisation sémantique », in H. Bat-Zeev Shyldkrot, N. Le Querler (eds), *Les périphrases verbales, Lingvisticae Investigationes Supplementa* vol. 25, John Benjamins, 103-117.
- BADER F. (1986), « Structure de l'énoncé indo-européen », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome LXXXI, Louvain : Peeters, 71-120.
- BALLY Ch. (1909), *Traité de stylistique française*, Klincksieck.
- BALLY Ch. (1932), *Linguistique générale et linguistique française*, Paris : Leroux.
- BALLY Ch. (1944), *Linguistique générale et linguistique française*, in Berne, A. Francke, 2<sup>ème</sup> édition refondue de [1932].
- BARTSCHAT B. (2006), La réception de Humboldt dans la pensée linguistique russe, de Potebnja à Vygotski, *Revue germanique internationale*, 3, *L'Allemagne des linguistes russes*, 13-23.
- BERRENDONNER A. (1978), *Les référents nominaux du français et la structure de l'énoncé*, Thèse de doctorat d'État, Université de Lyon.
- BOONE A. ET JOLY A. (1996), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris : L'Harmattan.
- BOSSONG G. (1996), « Vers une typologie des indices actanciels. Les clitiques romans dans une perspective comparative », in P. Ramat et E. Rorna (eds), *Atti del XXX Congresso Internazionale della Societa di Linguistica Italiana* (Pavia, 26-28 settembre 1996), Roma, Bulzoni, 9-43.
- BOTTINEAU D. (2005), « Prédication et interaction cognitive en basque », in J. François & I. Behr, *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues, Mémoires de la Société de Linguistique*, XIV, Peeters, Louvain, 97-132.
- (2006), « La morphosyntaxe allocutive du sens grammatical », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 19/20, juin-décembre 2006, 93-120.
  - (2007), « Ergativité nominale et actance verbale en basque », *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives, Actes du XI<sup>e</sup> Colloque International de l'AIPL, Association Internationale de Psychomécanique du Langage, Université Paul Valéry, Montpellier, 8-10 juin 2006*, Lambert Lucas, 133-141.
  - (2008), « La morphosyntaxe comme protocole de co-construction du sens : Quelles conséquences pour la didactique du français langue maternelle ? Un regard typologique et contrastif sur le français », C. Vaguer, D. Leeman, (eds), *Diptyque 11, Orthographe : innovations théoriques et pratiques de classe*, Presses Universitaires de Namur, 103-121.
  - (2009a), « Les postpositions en basque : quel rapport à la préposition ? », J. François, E. Gilbert, C. Guimier & M. Krause (dir.), *Autour de la préposition, Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique*, Presses Universitaires de Caen, 91-103.
  - (2009b) « La théorie des cognèmes et les langues romanes : l'alternance *i/a* dans les micro-systèmes grammaticaux de l'espagnol et de l'italien », *Studia Universitatis Babeş-Bolyai, Philologia*, LIV, 3, 2009, 125-151.

- (2010a), « L'émergence du sens par l'acte de langage, de la syntaxe au submorphème », in D. Philips (ed), *La fabrique du signe : langue(s), langage(s), et émergence(s)*, Presses Universitaires du Mirail. (printemps 2010)
  - (2010b), « La syntaxe phrastique actualise-t-elle l'incidence lexicale ? Etude comparée du français et du basque », in M. Arabyan, J. Bres, D. Van Raemdonck, Th. Ponchon, R. Tremblay & P. Vachon-L'Heureux (éds.), *Le concept d'actualisation en psychomécanique, Actes du XII<sup>e</sup> Colloque international de l'Association internationale de psychomécanique du langage (AIPL), Bruxelles, 18-20 juin 2009*, Limoges : Lambert Lucas (septembre 2010).
  - (2010c), « Language and enaction », Stewart, J., Gapenne, O. & Di Paolo, E. (eds), *Enaction: towards a new paradigm for cognitive science*, MIT, 267-306. (sous presse)
  - (2010d), « Les temps du verbe breton : Temps, aspect, modalité, interlocution, cognition – des faits empiriques aux orientations théoriques », in C. Douay (ed.), *Système et chronologie*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 129-157.
- BOTTINEAU D. & ROULLAND D. (2007), « Le problème de la réflexivité en basque », in A. Rousseau, D. Bottineau & D. Roulland (dir), *L'énoncé réfléchi*, Presses Universitaires de Rennes, 205-228.
- (2010a), « Les constructions impersonnelles en basque », in F Taylor & D. Bottineau (dir.), *L'impersonnel*, Presses Universitaires de Rennes, 243-263.
- BOUVET D. (1996), *Approche polyphonique d'un récit produit en langue des signes française*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, Ethologie et Psychologie des communications.
- BOUVET D. & MOREL M.-A. (2002), *Le ballet et la musique de la parole. Le geste et l'intonation dans le dialogue en français*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris-Gap : Ophrys.
- BOYSEN G. (1967), « Le structuralisme immanent et la linguistique diachronique », *Langages*, 6, 106-111.
- CARRER, Ph. et alii (1986), *Permanence de la langue bretonne, de la linguistique à la psychanalyse*, Rennes : Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro.
- CERVONI, J. (1984), « Prépositions et continuum », *Modèles linguistiques*, 6, 2, 87-98.
- (1990), « Prépositions et compléments prépositionnels », *Langue française*, 86, 1. *Les compléments circonstanciels*, 85-89.
  - (1991), *La préposition, Etude sémantique et pragmatique*, Duculot.
- CHEVALIER, J.-C. (1998), « Interceptions, traduction et expérience » [Communication au colloque organisé en septembre 1990 par l'université de Paris 4 Sorbonne et l'URA 1030 « Psychomécanique du langage » sur « La psychomécanique aujourd'hui »], in Jeanne-Marie BARBERIS, Jacques BRES et Paul SIBLOT (éds), *De l'actualisation*, Paris, CNRS Éd. (« Sciences du langage »), 99-119.
- CONWAY, A. (2005), *Le paragraphe oral en français L1, en suédois et en français L2. Etude syntaxique, prosodique et discursive*, Etudes romanes de Lund 73, Lunds Universitet, Romanska Institutionen.
- COYOS J.-B. (2004), « La langue basque selon Gustave Guillaume : quelques commentaires d'un point de vue structuraliste fonctionnaliste », *Genèse de la "phrase" dans la diversité des langues*, *Modèles Linguistiques*, tome XXV, 1/2, 289-303.
- CREISSELS D. (2006), *Syntaxe générale, une introduction typologique 1. Catégories et constructions*, Paris-Cachan, Hermès-Lavoisier.
- CURAT H. (1987), « Nom propre et article », *Cahiers de praxématique*, 8, p. 27-46.
- CUXAC Ch. (2000), *Langue des signes française (LSF). Les voies de l'iconicité*, *Faits de Langues*, Paris-Gap, Ophrys.

- DANON-BOILEAU L. & MOREL M.-A. (1994), « L'oral ou comment simplifier le travail d'écoute de l'autre », *Cahiers du français contemporain* n°1, *Simple – Simplification*, F. Lapeyre (coord.), Paris : Didier-Erudition, CREDIF, 264-291.
- DE BRUYNE J. (1998), *Grammaire d'usage de l'espagnol moderne*, Lavoisier.
- DENEZ P. (1986), « Contraintes formelles de la structuration de la phrase bretonne », in Ph. Carrer *et alii*, *Permanence de la langue bretonne, de la linguistique à la psychanalyse*, Rennes : Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro, 19-44.
- DO HURINVILLE D. T. (2007), « Etude de quelques coverbes, de l'ordre temporel et du discours rapporté dans la littérature et dans la presse vietnamiennes. Etude contrastive avec le français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CI, 1, 369-416.
- DOUAY C. (2000) *Eléments pour une théorie de l'interlocution*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- DOUAY C. & ROULLAND D. (1990), *Les mots de Gustave Guillaume*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- DOUAY C. & ROULLAND D. (2008), « L'Autre dans la langue : de la co-énonciation à l'interlocution », *L'Autre / The Other*, Tours : *Revue du GRAAT* 38, 15–33.
- FONTAINE J. (1995): «A. A. Potebnja, figure de la linguistique russe du XIX<sup>e</sup> siècle», *Histoire-Épistémologie-Langage* 17/II, 95-111.
- FOULET L. (1935/36), « L'extension de la forme oblique du pronom personnel en ancien français », *Romania*, 61, 257-315 et 62, 27-91.
- FRANCKEL J.-J. & LEBAUD D. (1991), « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et préverbe », *Langue Française* 91, 56-79.
- FRUYT M. (2005), « La corrélation en latin : définition et description », in P. De Carvalho & F. Lambert (éds.), *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin*, Actes du colloque *La corrélation dans les langues anciennes*, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 26-27 septembre 2002. Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne, 17-44.
- GUILLAUME<sup>23</sup> G. (1919)<sup>24</sup>, *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*<sup>25</sup>.
- ([1964] 1973<sup>2</sup>) : *Langage et science du langage*, Nizet.
  - (1973) : *Principes de linguistique théorique*, Québec : Presses de l'Université Laval.
  - (1974 [1949-1950/A]) : *Leçons de linguistique de —. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française (II)*, 4. Québec : Presses de l'Université Laval et Lille : Presses Universitaires de Lille.
  - (1982 [1956-1957]) : *Leçons de linguistique de —. Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes (II)*, 5. Québec : Presses de l'Université Laval et Lille : Presses Universitaires de Lille.
  - (1985 [1945-1946/C]) : *Leçons de linguistique de —. Grammaire particulière du français et grammaire générale (I)*, 6. Québec : Presses de l'Université Laval et Lille : Presses Universitaires de Lille.

<sup>23</sup>. Le détail des informations bibliographiques se trouvera sur le site : <http://www.fl.ulaval.ca/fgg/aip/index.htm>.

<sup>24</sup>. D'après Molho (1969 : 142), puis Joly et Roulland (1980 : 108, n. 1), cet ouvrage semble avoir été en partie écrit en 1916 – l'année de sortie du *Cours* de Saussure –, et avoir donc été entamé plus tôt. De son côté, en 1956, GG a rappelé : « Mes premiers travaux, qui remontent à 1917, ont eu pour objet particulier l'article [...] » (1982 : [29-XI] 2/3), et en novembre 1952, il en faisait remonter la rédaction « à trente-six ans de distance » (2007 : 294/7).

<sup>25</sup>. Réimpr. en 1975 avec une préface de R. Valin et un compte rendu de L. Havet.

- (1988 [1947-1948/C]) : *Leçons de linguistique de —. Grammaire particulière du français et grammaire générale (III)*, 8. Québec : Presses de l'Université Laval et Lille : Presses Universitaires de Lille.
  - (1989 [1946-1947/C]) : *Leçons de linguistique de —. Grammaire particulière du français et grammaire générale (II)*, 9. Québec : Presses de l'Université Laval et Lille : Presses Universitaires de Lille.
  - (1991 [1943-1944/A]) : *Leçons de linguistique de —. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*, 10. Québec : Presses de l'Université Laval et Lille : Presses Universitaires de Lille.
  - (1993 [1938-1939]) : *Leçons de linguistique de —. Leçons de l'année 1938-1939*, 12. Québec : Presses de l'Université Laval et Lille : Presses Universitaires de Lille.
  - (1995 [1958-1960]) : *Leçons de linguistique de —. 1958-1959 et 1959-1960*, 13. Québec : Presses de l'Université Laval.
  - (1999 [1942-1943/B]) : *Leçons de linguistique de —. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (I)*, 16. Québec : Presses de l'Université Laval.
  - (2003 [1950-1959<sup>26</sup>]) : *Prolégomènes à la linguistique structurale I*. Québec : Presses de l'Université Laval.
  - (2004 [1954-1958<sup>27</sup>]) : *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*. Québec : Presses de l'Université Laval.
  - (2005 [1941-1942/B]) : *Théorie du mot et typologie linguistique. Limitation et construction du mot à travers les langues*, 17. Québec : Presses de l'Université Laval.
  - (2007) : *Essai de mécanique intuitionnelle I : Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue*<sup>28</sup>, Québec : Presses de l'Université Laval.
- GUIMIER C. (1978), « EN et DANS en français moderne : Etude sémantique et syntaxique », *Revue des langues romanes*, 83, 2, 277-306.
- GUIRAUD P. (1967), *Structures étymologiques du lexique français*, Paris : Larousse.
- HALMØY, O. (2003), *Le gérondif en français*, Paris : Ophrys.
- HEINE B. & KUTEVA T. (2002), *World Lexicon of Grammaticalization*, Cambridge University Press.
- HEWITT S. (1988), « Un cadre descriptif pour le sujet du verbe breton », *La Bretagne Linguistique*, 4, Brest, 203-211.
- HEWSON J. et BUBENIK, V. (2006), *From Case to Adposition. The development of configurational syntax in Indo-European languages*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, Current Issues in Linguistic Theory 280.
- HOPPER P. J. ET TRAUGOTT E. (1993), *Grammaticalization*, Cambridge University Press.
- ILINSKIJ K. (1989), « Predlog kak formalizatsii kategorii predmetnosti », *Ponjatijnnye kategorii i ix jazykovaja realizacija*, Leningrad : Gosudarstvennyj pedagogičeskij institut, 32-40 [« La préposition comme moyen de la formation de la catégorie nominale »].
- JANET P. (1934), *L'intelligence avant le langage*, Paris : Flammarion. Disponible sur [http://classiques.uqac.ca/classiques/janet\\_pierre/intelligence\\_langage/janet\\_intelligence\\_langage.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/janet_pierre/intelligence_langage/janet_intelligence_langage.pdf)
- JOLY A. (1987), *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses Universitaires de Lille.

<sup>26</sup>. Voir Lowe 2003 (ii et vi), ainsi que Lowe 2006 (x). Les deux « Mémoires Steiger » publiés en 2003 sont probablement eux-mêmes de 1959 (Lowe 2003 : v-vi).

<sup>27</sup>. Lowe 2004 : i, n. 1 ; « [...] on peut donc raisonnablement croire que la rédaction des *Prolégomènes* [II] a été sinon achevée du moins interrompue en 1958 » (v).

<sup>28</sup>. Pour ce qui est de l'essai qui donne son titre au recueil mais n'en constitue que la principale partie, voir Lowe 2006 (xvii). Le « premier état de rédaction remonte à la fin de 1950 » (GG, 2007 : 299, n. 3) : c'est justement celui-là qui est publié dans ce volume.

- JOLY A. et ROULLAND D. (1980), « Pour une approche psychomécanique de l'énonciation », in A. JOLY (éd.), *La Psychomécanique et les théories de l'énonciation*. Actes de la table ronde tenue à Lille les 16 et 17 mars 1979, Lille : Presses universitaires, p105-142<sup>29</sup>.
- JOLY A. (2002), « Gustave Guillaume et les parties du discours, ces 'formes générales d'idées possibles' », in R. Lowe et al., *Le système des parties du discours. Sémantique et syntaxe. Actes du IX<sup>e</sup> colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1-11.
- KACNEL'SON S.D. (1948), « K voprosu o stadial'nosti v učenii Potebni », *Izvestija Akademii Nauk, Otdelenie literatury i jazyka*, 1948, tome VII, fasc. 1, 83-95. [La question de la stadialité dans la théorie de Potebnja].
- KAYNE R. (1975), *French Syntax. The Transformational Cycle*, Cambridge, MIT Press. Traduction française : *Syntaxe du français*. Paris : Le Seuil, 1977.
- KLEIBER G. & RIEGEL M. (2005), « Les périphrases *düen* + verbe à l'infinitif en alsacien : Un auxiliaire modal à tout... faire », in N. Le Querler & H. Bat-Zeev Shyldkrot (dir.), *Les périphrases verbales, Lingvisticae Investigationes Supplementa 25*, Amsterdam : Benjamins, 171-184.
- LAMBRECHT K. (1994), *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge University Press.
- LANGACKER R. W. (1987), *Foundations of cognitive grammar*, Stanford, CA : Stanford University Press.
- LAURENDEAU P. (1990), « La gnoseologie et son influence sur la théorie linguistique chez Gustave Guillaume », *Histoire, épistémologie, langage*, 12/1, 153-168.
- LEEMAN D. (1995), « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non *\*Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction *être en N* », *Langue Française* 105, 55-69.
- LOWE Ronald 2003 : « Avis au lecteur », in GUILLAUME, 2003 : i-xii.  
 - (2004), « Avis au lecteur », in GUILLAUME, 2004 : i-x.  
 - (2006), « Avis au lecteurs », in GUILLAUME, 2007 : i-x.  
 - (2007), *Introduction à la psychomécanique du langage. I : Psychosystématique du nom*, Québec : Les Presses de l'université Laval.
- LYONS J. (1980), *Sémantique linguistique*, Paris : Larousse.
- MALENGREAU M. (1995), *La correspondance scientifique de Gustave Guillaume à Michel Lejeune, Gérard Moignet et Bernard Pottier*, Juillet 1948 / Février 1960, Lille : Septentrion.
- MATURANA H. (1978), « Biology of language : The epistemology of reality », in G. Miller & E. Lenneberg, *Psychology and biology of language and thought: Essays in honor of Eric Lenneberg*, New York : Academic Press, 27-64.
- MCNEILL D. (ed.) (2000), *Language and Gesture*, LCC2 (Language, culture & cognition), Cambridge University Press.
- MCNEILL D. et alii (2001), « Catchments, prosody and discourse », *Gesture*, 1, 1, John Benjamins, 9-34.
- MAILLARD M. (1985), « L'impersonnel français de "il" à "ça" », in J. Chocheyras et al. (éds), *Autour de l'impersonnel*, Grenoble : Ellug, 63-118.
- MEILLET A. ([1903] 1937<sup>8</sup>), *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris : Hachette.

---

<sup>29</sup>. Réimpr. in A. Joly et W. H. Hirtle (éds), *Langage et psychomécanique du langage. Études dédiées à Roch Valin*, Lille, Presses universitaires (« Linguistique ») et Québec, Les Presses de l'université Laval, 1980, p. 537-579, ainsi que dans A. Joly, *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses universitaires (« Psychomécanique du langage »), 1987, p. 11-58.



- MEUNIER A. & MOREL M.-A. (2006), « Enonciation et intonation : la phrase segmentée selon Charles Bally », in J.-L. Chiss (dir.), *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques. Stylistique, Enonciation, crise du français*, Louvain : Peeters, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 93-119.
- MCLURE R. & REED P. (1991), « The inwardnesses of *en* and *dans* », *Forum of Modern Language Studies*, XXVII, 23-34.
- MILLER Ph. (1992), *Clitics and constituents in Phrase Structure Grammar*, New York : Garland (Thèse de doctorat, Université d'Utrecht, 1991).
- MILLER PH. & MONACHESI P. (2003), « Les pronoms clitiques dans les langues romanes », in D. Godard (éd.), *Les langues romanes : Problèmes de la phrase simple*, Paris : Éditions du CNRS, 67-123.
- MINARD A. (1936), *La subordination dans la prose védique*, Paris : Les Belles-Lettres.
- MOIGNET G. (1965), *Le pronom personnel français. Essai de psycho-systématique historique*, Paris : Klincksieck.
- MOIGNET G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- MOLHO M. (1958), « La question de l'objet en espagnol », *Vox romanica*, 17/2, 209-219.
- (1969), « Gustave Guillaume avant *Temps et verbe* » (1967), in M. Molho, *Linguistiques et langage*, Bordeaux : Dunod, 141-159.
- MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (1998), *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Paris-Gap : Ophrys, Bibliothèque de Faits de Langues.
- MOREL M.-A. (2003a), « Phrase? Enoncé? Paragraphe? Hyperparagraphe? Quelles unités intonatives et discursives pour le dialogue oral en français? », *L'information Grammaticale* 98, Louvain : Peeters, 39-47.
- MOREL M.-A. (2003b), « Le paragraphe intonatif et ses variations dans le débat oral », in M. Arabyan (coord.), « Le paragraphe », *Modèles linguistiques*, XXIV, 2, 121-138.
- MOREL M.-A. (2003c), « Fusion / dissociation des points de vue dans le dialogue oral : intonation et syntaxe discursive », in A. Rabatel (coord.), *Le point de vue, Cahiers de Praxématique* 41, 157-190.
- MULLER C. (éd.) (2001a), *Clitiques et cliticisation*, Actes du Colloque de Bordeaux, octobre 1998, Paris, Honoré Champion.
- MULLER C. (éd.) (2001b), « Avant-propos », in C. Muller (éd.), *Clitiques et cliticisation, Actes du Colloque de Bordeaux*, octobre 1998, Paris : Honoré Champion, 7-13.
- MULLER C. (éd.) (2001c), « Clitique ou pas ? une évaluation par degrés », in C. Muller (éd.), *Clitiques et cliticisation*, Actes du Colloque de Bordeaux, octobre 1998, Paris, Honoré Champion, 77-91.
- NEVEU F. (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin.
- NEVEU F. (2005), « Sur l'usage des termes complexes dans le discours de la science du langage. Préliminaire à une étude comparée de la terminologie linguistique », in S. Mejri & Ph. Thoiron (dir), *La terminologie, entre traduction et bilinguisme*, sous la direction de Agence universitaire de la Francophonie / Réseau Lexicologie, Terminologie, Traduction, Tunis, 107-120. (Version téléchargeable en ligne : [http://www.ltt.auf.org/article.php3?id\\_article=118](http://www.ltt.auf.org/article.php3?id_article=118) )
- OIGEN A. (2007), *Les formes sociales de la pensée, La sociologie après Wittgenstein*, Colin.
- OUDEYER, P-Y. (2006), *Self-Organization in the Evolution of Speech, Studies in the Evolution of Language*, Oxford University Press.
- OVSJANIKO-KULIKOVSKIJ D.N (1893), « A. A. Potebnja, kak jazykoved-myslitel' », Kiev : Naukova dumka. [A. A. Potebnja comme linguiste penseur]
- PENELAUD O. (2010), « Le paradigme de l'énonciation aujourd'hui, Apports et limites d'une théorie cognitive « révolutionnaire » », *PLASTIR*, 2010/1, 18, [http://plasticites-sciences-arts.org/Plastir18\\_fr.html](http://plasticites-sciences-arts.org/Plastir18_fr.html)

- PICOCHÉ J. (1977), *Précis de lexicologie française*, Paris : Nathan (1992, 2<sup>e</sup> éd.).
- PLATIEL S. (1994), « Mal-entendu ou incompréhension », *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie* 25/26, 131-156.
- POTEBNJA A. A. (1862), *Mysl' i jazyk*, 2<sup>e</sup> éd. 1892, Xar'kov, 3<sup>e</sup> éd. 1993, Kiev : Sinto. [Pensée et langage]
- (1874), *Iz zapisok po russkoj grammatike*, 1958, vols. I-II, Moskva: Prosveščenie. [Notes sur la grammaire russe]
- (1899), *Iz zapisok po russkoj grammatike*, 1968, vol. III, Moskva: Prosveščenie. [Notes sur la grammaire russe]
- (1905), *Iz zapisok po teorii slovesnosti*, 1970, The Hague, Paris : Mouton. [Notes sur la théorie de la littérature]
- POTTIER B. (1992), (2<sup>e</sup> éd. corrigée), *Théorie et analyse en linguistique*, Paris : Hachette.
- RASTIER F. 1987, *Sémantique interprétative*, Paris : PUF.
- REMI-GIRAUD S. (1988), « Essai sur la notion de sujet », in S. Rémi-Giraud, *L'infinitif. Une approche comparative*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 95-109.
- REMI-GIRAUD S. (1991), « Adjectif attribut et prédicat : approche notionnelle et morpho-syntaxique », in M.-M. de Gaulmyn et S. Rémi-Giraud, *À la recherche de l'attribut*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 151-207.
- REMI-GIRAUD S. (1996), « Pour une approche notionnelle de la nominalisation », in N. Flaux, M. Glatigny & D. Samain (éds), *Les noms abstraits. Histoire et théories. Actes du colloque de Dunkerque (15-18 septembre 1992)*, Lille : Presses du Septentrion, 105-116.
- REMI-GIRAUD S. (à paraître), « Mot lexical, mot grammatical, affixe : approche morpho-sémantique du pronom clitique sujet français », communication au Séminaire international *Phénomènes de « déflexivité » dans les langues indoeuropéennes : aspects diachroniques, synchroniques et comparatifs*, JE 2498 SELOEN, Université Charles De-Gaulle (Lille 3), 29-30 mai 2008 ; in D. Bottineau & L. Begioni (éds), *La déflexivité*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- ROBERT S. (2003), « L'épaisseur du langage et la linéarité de l'énoncé: vers un modèle énonciatif de production » in A. Ouattara, *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs - Théories et applications*. Paris/Gap: Ophrys, Coll. HDL, 255-274.
- ROBERT S. (éd.) (2003), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation*. Louvain-Paris: Peeters.
- ROCCHETTI Á. (1977), « Théorie de l'article en vue d'une étude contrastive italien / français », *Aggiornamento* (universités de Paris 3 et Paris 8), 2, 11-60.
- (1991), « La langue, une gestuelle articulatoire perfectionnée ? », *Geste et image*, 8-9, Paris : CNRS, 63-78.
- (2008), « Hai / ci hai / ce l'hai una sigaretta ? L'emploi de ci + avere en italien contemporain » in A. Rocchetti, L. Begioni & G. Gerlini (dir.), *Actes du Colloque international « Insegnare la lingua italiana all'estero : prospettive linguistiche e didattiche (Paris, 24-25 novembre 2006) »*, CIRMI / SELOEN, 9-23.
- ROULLAND D. (2002), « Gustave Guillaume et la langue basque », in Lowe, R. (éd.), *Le système des parties du discours, sémantique et syntaxe*, Laval : Presses de l'Université Laval, 383-395.
- SAABENA M. (2001), « La réception de la théorie de Gustave Guillaume en Russie », *Histoire Epistémologie Langage* 23/II, 143-156.
- SAFFI S. (à paraître) : « Intersubjectivité et déflexivité : la conception de la personne et l'antéposition de la morphologie », communication au séminaire international *Phénomènes de « déflexivité » dans les langues indoeuropéennes : aspects diachroniques, synchroniques et comparatifs*, JE 2498 SELOEN, Université Charles-De-Gaulle (Lille 3),

29-30 mai 2008 ; in D. Bottineau & L. Begioni (éds.), *La déflexivité*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

- SANTI S., GUAÏTELLA I., CAVE CH. & KONOPCZYNSKI G. (eds.) (1998), *Orage'98, Oralité et gestualité. Communication multimodale, interaction*, Paris : L'Harmattan.
- SCHNEDECKER C. (2008), « *En tout et au total : des adverbiaux jumeaux ?* », in M. Birkelund et al. (éds), *L'énonciation dans tous ses états, Mélanges offerts à H. Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, Berne : P. Lang, 645-668.
- SCHNEDECKER C. & LEGALLOIS D. (2009), « *Par manière de/en manière de : éléments de description diachronique et synchronique* », in J. François, E. Gilbert, C. Guimier, M. Krause (éds), *Autour de la préposition*, Caen : PUC, 17-128.
- SIMONATO KOKOCHKINA E. (2000a), « *De Humboldt à Potebnja : la notion de forme interne dans la linguistique russe* », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 53, Genève: Droz, 101-122.
- (2000b), « *Les propositions impersonnelles vues par les représentants du courant psychologique en Russie, A.A. Potebnja et D.N. Ovsjaniko-Kulikovskij* », *Cahiers de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage* 12, 123-135.
- SKRELINA L. (1977), « *Teorija častej reči i ponjatje incidencii* », *Inostrannye jazyki v škole* 6, 29-38 [« *La théorie des parties du discours et la notion d'incidence* »].
- (1980), « *O Grammatičeskom denotate* », *Lingvistika i problemy stilja*, Leningrad, 74-86 [« *Sur le dénoté grammatical* »].
- STANKIEWICZ E. (1974), « *The Dithyramb to the Verb in the Eigtheenth and Nineteenth Century Linguistics* », D. HYMES (ed.): *Studies in the History of Linguistics*, Bloomington - London : Indiana University Press, 157-190.
- STIEGLER B. (1994), *La Technique et le temps 1 : La faute d'Epiméthée*, Paris : Galilée.
- TALLERMAN M. (1998), « *Word order in Celtic* », in A. Siewierska (ed.), *Constituent Order in the Languages of Europe*, Berlin / New York: Mouton De Gruyter, 21-45.
- (1998), « *Celtic word order : some theoretical issues* », in A. Siewierska (ed.), *Constituent Order in the Languages of Europe*, Berlin / New York: Mouton De Gruyter, 599-647.
- TESNIERE L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- TOLLIS F. (1996) : *Du un au multiple (du signifiant à son emploi) : le cas de un- adjoit en espagnol*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux.
- (1997), « *La psychomécanique du langage et le guillaumisme dans la perspective des recherches cognitives* », in P. De Carvalho & O. Soutet (dir.), *CIPL7*, p. 329-340.
- (1998), « *Le couplage analytique des morphèmes en /un/- et en -/l/-, vu de l'espagnol* » in D. Leeman, A. Boone (éds) et alii, *Du Percevoir au dire. Hommage à André Joly*, Paris : L'Harmattan, 132-145.
- (2000), « *Néologie lexicale et altérations morphosyntaxiques : un- et ill-e du latin au castillan* », in J.-C. Chevalier & M.-F. Delpont (éds), *La Fabrique des mots. La néologie ibérique. Actes du colloque international organisé à Paris les 25-26 mai 1998 par l'URA 1036 sur le thème « La néologie ibérique »*, Paris : Presses de l'université de Paris-Sorbonne (« Iberica, Essais » 2), 7-54.
- (2003), « *Les morphèmes et leur signifié : système et mise en œuvre*, in A. Ouattara (dir.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs. Théories et applications. Actes du colloque de Tromsø organisé par le département de français de l'Université*, 26-28 octobre 2000, Gand - Paris, Ophrys, 202-220.
- (2006), « *Le signifié entre fixisme et relativisme* », in G. Luquet (éd.), *Le Signifié de langue en espagnol. Méthodes d'approche* [Actes du colloque sur ce thème organisé à Paris les 18-19 mars 2005 par le Groupe d'études et de recherches en linguistique hispanique de Paris 3], Paris : Presse Sorbonne nouvelle, 161-179.
- (2008), *Signe, mot et locution entre langue et discours : De Gustave Guillaume à ses successeurs*, Limoges : Lambert-Lucas.

- (à paraître a), « La linguistique de Gustave Guillaume : de l'opérativité à la socio-opérativité ? », *Cahiers de praxématique*.
  - (à paraître b), « La déflexi(vi)té romane chez Gustave Guillaume », conférence invitée au séminaire de la JE 2498 SELOEN, Université Charles De Gaulle – Lille 3, 13 février 2009.
- TOURATIER Ch. (2000), *La sémantique*, Paris : Armand Colin.
- TOUSSAINT M. (2003), « Analogiques », *Cahiers de linguistique analogique*, 1, *Le Mot comme signe et comme image : lieux et enjeux de l'iconicité linguistique*, Dijon : ABELL, 331-350.
- (2007), « Vers plus de cognition », in J. Bres et alii, *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives. Actes du XIe colloque international de l'AIPL, Association internationale de psychomécanique du langage (Montpellier, 8-10 juin 2006)*, Limoges : Lambert-Lucas, 125-132.
- URIEN J.-Y. (1988-1989), « Le syntagme existentiel en breton (X + ZO / N'EUS KET + X), définition syntaxique et sémantique », *Klask 1*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 179-195.
- (1989a), *La trame d'une langue : le breton*, Lesneven : Mouladurioù hor yezh.
  - (1989b), « Le verbe *bezañ* et la relation médiata », *Klask 1*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 101-128.
  - (1999), « Statut morphologique de la particule verbale », *Bretagne et Peuples d'Europe, Mélanges en l'honneur de Per Denez*, Hor Yezh / Klask / Presses Universitaires de Rennes, 645-675.
- VALETTE, M. (2002), « Le langage comme système complexe et auto-organisé chez Gustave Guillaume. Éléments de lecture », in R. Lowe (éd.), *Le système des parties du discours. Sémantique et syntaxe. Actes du IXe colloque de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage*, Québec : P.U. de Laval, 536-544.
- (2003a), « Énonciation et cognition : deux termes in absentia pour des notions omniprésentes dans l'œuvre de Guillaume », in O. Soutet (éd.), *Jeunesse du guillaumisme, Le français moderne*, LXXI, 1, 6-25.
  - (2003b), « Conceptualisation and Evolution of Concepts. The example of French Linguist Gustave Guillaume », in Kj. Fløttum & F. Rastier (eds.), *Academic discourse – multidisciplinary approaches*, Oslo : Novus Press, 55-74.
  - (2003c), « Intentionnalité du sujet et téléonomie de la langue dans la linguistique cognitive/énonciative », in A. Ouattara (éd.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs. Théories et applications, Actes du colloque de Tromsø, 26-28 octobre 2000*, Gap/Paris : Ophrys, 289-301.
  - (2004), « Actualisation et énonciation : retour sur une gémellité problématique », in G. Haßler, G. Volkman (eds.), *History of Linguistics in Texts and Concepts – Geschichte der Sprachwissenschaft in Texten und Konzeptionen, actes du colloque éponyme, 15-17 novembre 2001, Potsdam (Allemagne)*, Münster : Nodus Publikationen, 2 vols, 813-821.
  - (2006a), *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises. Gustave Guillaume, Bernard Pottier, Maurice Toussaint, Antoine Culioli*, Collection « Bibliothèque de Grammaire et de Linguistique », Paris : Honoré Champion.
  - (2006b), « La genèse textuelle des concepts scientifiques. Étude sémantique sur l'œuvre du linguiste Gustave Guillaume », *Cahiers de Lexicologie*, 2/2006, 89, 125-142.
  - (2007), « Remarques sur la genèse du concept d'*effection* chez Gustave Guillaume », in J. Bres, M. Arabyan, Th. Ponchon, L. Rosier, R. Tremblay & P. Vachon-L'Heureux (éds.), *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives (Acte du XIe colloque de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage, Montpellier, 8-10 juin 2006)*, Limoges : Lambert-Lucas, 99-108.

- VALIN R. (1967), « Grammaire et logique : du nouveau sur l'article », *Travaux de linguistique et de littérature*, 5/1, 61-74 (réimpr. in VALIN 1994b : 83-99).
- (1994a), « Le problème de la déclinaison nominale en français », in VALIN 1994b, 383-394.
- (1994b), *L'Envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*, Québec : Les Presses de l'université Laval, et Paris : Klincksieck.
- 1995 : « Avant-propos », in Guillaume 1995 : VII-XXIV.
- VARELA F., THOMPSON E. & ROSCH E. (1993). *The embodied mind : Cognitive science and human experience*, Cambridge, MA : MIT Press.
- VINOGRADOV V. V. (1938), «A. A. Potebnja», *Russkij jazyk v škole*, 5-6, 111-121.
- WAKULENKO S. (2003), «Les «théories dépassées» dans le domaine de l'étude du langage selon Aleksandr Potebnja, *Slavica Occitania* 17, 139-154.
- WAUGH Linda R. (1976), « Lexical meaning: the prepositions *en* and *dans* in French », *Lingua* 39, 69-118.
- XRAKOVSKIJ V. S. (1983), «Istoki verbocentričeskoj koncepcii predloženiija v russkom jazykoznanii», *Voprosy jazykoznanija*, 3, 110-117 [Les sources de la conception verbo-centrique de la proposition dans la linguistique russe].
- ZWICKY A. M. (1977), *On Clitics*, Bloomington: Indiana University Linguistics Club.
- ZWICKY A. M. (1985), « Clitics and particles », *Language*, 61, 283-305.